



ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2025 À LA SALLE LOUIS LAURIER À 19h00

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des prévisions budgétaires de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2026 et du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028
3. Dépôt du document explicatif du budget 2026.
4. Période de questions.
5. Levée de la séance.

Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires et le programme triennal d'immobilisation.